

Dialogues sur la chanson

Autor(en): **Jotterand, Franck / Moulin, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **5 (1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et sous la présidence de M. Albrecht, Consul de Suisse au Havre, assisté de M. Guerber, chancelier, de MM. Rohr et Knelvoolf, président et trésorier de la Société suisse de Secours du Havre, s'est tenue une assemblée des Suisses de Caen et ses environs.

20 ménages environ avaient répondu à l'appel.

Immédiatement, plusieurs de nos compatriotes comprirent l'utilité de se rencontrer de temps en temps, tant par sympathie que par intérêt de se tenir au courant des règlements et lois qui s'élaborent dans notre Pays.

Il est extraordinaire de voir que des gens, installés dans la même ville depuis 20 ou 30 ans, ne se connaissent qu'à peine et encore plus en tant que confédérés.

L'ambiance de la réunion fut des plus sympathiques.

Après causerie et conseil de M. le Consul ; après le compte rendu des journées de Baden, par M. Biemann, la création d'un cercle amical fut décidée et un premier Comité nommé.

Un repas amical clôtura cette réunion.

Nous souhaitons prospérité à cette nouvelle Société suisse.

DE NOTRE CORRESPONDANT DE STRASBOURG

La fête de Noël du Club Suisse, placée sous la présidence d'honneur de M. le Consul Studer, a remporté un vif succès.

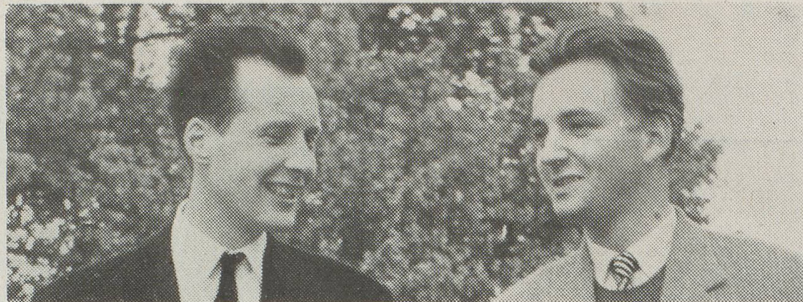
Après les paroles de bienvenue adressées par M. Lussy, Président du Club, aux quelque 140 personnes présentes, M. le Consul a rappelé aux enfants et aux parents peut-être, ce que signifie la fête de la Nativité.

Pendant que l'orchestre Finkbeiner exécutait les chants de Noël, Père Noël fit son entrée, à la plus grande joie des petits et des grands. Bon nombre d'enfants récitèrent leurs poèmes et leurs compliments. Par contre, tous se virent remettre un joli cadeau.

Ce n'est que trop tôt que la belle salle de l'Hôtel de la Ville de Paris, joliment décorée pour la circonstance, retombait dans le silence.

Un grand merci aux organisateurs et au Père Noël qui, malgré son mal de gorge et son extinction de voix, avait tenu à être parmi la colonie suisse de Strasbourg.

DIALOGUES SUR LA



La chanson a pris une place importante dans la vie moderne. D'où le sujet de notre entretien avec Jean-Pierre Moulin, l'auteur du « Danseur de Charleston ».

Jotterand. — Jean-Pierre, mon ami, tu participes à la nouvelle vague de la chanson, qui déborde de partout. A quoi attribuer cette vague ?

Moulin. — Franck, mon copain, la chanson tourne aujourd'hui sur 45 ou 33 tours, le disque lui assure une diffusion qu'elle n'a jamais connue. Les nouveaux postes émetteurs de radio contribuent à cette expansion. Il se passe un phénomène différent de celui d'avant-guerre. En 1935, une chanson commerciale se vendait à 200.000 exemplaires sur « petit format » (version imprimée chant et piano). Aujourd'hui, un succès tire à 15.000 petits formats, mais on en vend 150.000 disques.

J. — La chanson s'écoute. Jadis, on l'apprenait ; je me souviens d'un oncle trompettiste dans la fanfare qui déchiffrait pour moi « La chapelle au clair de lune ». La belle époque ! Aujourd'hui, on regarde vivre les autres au cinéma ; on écoute chanter les autres, sur microsillons. Un art de masse.

M. — Un art qui malgré tout s'affine, grâce au disque. Les disquaires remarquent que leur clientèle se recrute pour une bonne partie parmi les professions libérales, qui achètent des chansons « difficiles », de Gainsbourg par exemple, un auteur qui n'aurait pas pu vivre de son art, il y a quelques années.

J. — Il y aurait donc une « chanson de chambre », comme il y a une musique de chambre ?

M. — Disons que la chanson se diversifie.

J. — Grâce aussi, je crois, à ce phénomène nouveau : l'auteur-interprète.

M. — Il y a eu Bruant. Mais tu as raison, le phénomène est nouveau, Bruant restait une exception. Prenons l'exemple de Trénet, pour étudier le cas du chanteur-compositeur. Trénet ne désirait pas chanter au début, mais ses chansons étaient si spéciales, si nouvelles en son temps, que personne ne voulait s'y risquer. Il dut s'y mettre. Brassens de même, et Léo Ferré, et Gainsbourg aujourd'hui, et tant d'autres...

J. — Tu as tourné la difficulté en faisant chanter ta sœur...

M. — Qui chante tellement mieux que moi, je te l'accorde. Mais tu vois : jadis, des Mayol, des Tino Rossi, des Yvette Guilbert interprétaient les mélodies des autres. De nos jours, la chanson peut exprimer les sentiments les plus variés, devenir surréaliste avec Trénet, poétique avec Brassens, parce que l'auteur l'impose lui-même.

J. — Tu m'as dit un jour que la chanson était la poésie de notre temps.

M. — On n'édite plus des plaquettes de vers ; on publie sur microsillons...

J. — La guitare-stylo...

M. — François Villon à l'Olympia...

J. — Chantant « Le Testament » de Brassens... Mais Saint-John Perse, tout de même.

M. — Et Sully Prudhomme, tu parles...

J. — Ces deux noms délimitent, je crois, le domaine de la chanson poétique, ratée si elle ressemble à du Prudhomme, incapable bien entendu d'atteindre à la poésie-

CHANSON

par Jean-Pierre MOULIN
et Franck JOTTERAND

connaissance. Brassens cependant n'est pas tellement inférieur à La Fontaine. Ses musiques sont aussi savantes, sous leur aspect populaire, que les rythmes du bonhomme.

M. — Tu dis musique. Les paroles d'une chanson ne peuvent pas se séparer de la musique. C'est une autre limite de cet art, une autre « spécificité », comme disaient les critiques de 1947.

J. — Ne confondons pas poésie et chanson poétique. Ni théâtre et chanson, bien que...

M. — Bien que la chanson tende à devenir théâtrale, spectaculaire. Yves Montand fait de chaque chanson un sketch, avec son exposition, son drame, sa chute.

J. — Tiens, je croyais l'avoir déjà dit, mais je ne suis plus d'accord ; l'art du théâtre est autre chose.

M. — Je préciserai : la chanson tend vers le ballet, comme en Amérique, et l'on peut en suivant cette évolution réinventer l'opérette, sous une forme encore inconnue. Un art où musique, paroles, gestes se combinent en un style neuf.

J. — Nous attendons le Wagner de la chanson... Mais revenons à la chanson. Qui, selon toi, est à la source de la chanson moderne ? Charles Trénet ?

M. — Bien sûr. Il a donné le signal vert, il a permis à une certaine poésie de s'exprimer dans la forme chantée, il a lancé de nouveaux thèmes, de nouveaux rythmes. Je vois deux grands courants d'inspiration : Trénet, sorte de troubadour savant, qui transpose la réalité dans le rêve, et rejoint les surréalistes ; et Brassens, poète chanteur, avec ses femmes sorcières, son appétit de vivre, son goût des saisons, sa magie paysanne, ses thèmes du temps qui passe, de la vie et de la mort.

Il y a d'autres tendances : Gainsbourg, la solitude de l'individu dans le monde actuel (« Le poinçonneur des Lilas ») ; Léo Ferré, l'anarchiste, le poète maudit.

J. — Et du point de vue musical ?

M. — Trénet a introduit le rythme de jazz ; Brassens à sa guitare

soutient son chant d'un new-orléans subtil ; Gainsbourg introduit les harmonies jazz dans la chanson.

J. — N'oublions pas la chanson populaire, la scie, la rengaine, qui exploite des thèmes « inscrits dans le subconscient des masses », pour parler moderne, et qui utilise des mots-clés, efficaces : « Si tu vas à Rio », par exemple.

M. — Un détail à ajouter : les compositeurs actuels sont presque tous des fils de bourgeois : Béart est physicien, Brassens a fait de solides études, Ferré a passé par le Conservatoire, Jacques Brel est fils d'industriel.

J. — Je n'aime pas Brel : de la confiture mise en pot à Saint-Sulpice.

M. — Ah ! la chanson religieuse, un hebdomadaire parlait récemment du rôle de Dieu dans la chanson.

J. — Ce qui prouve bien que cet art est le reflet des tourments et des joies d'une époque !... Mais parlons de toi, pour terminer. Tes chansons nous proposent le thème de la solitude : « Sacré Président », le « Tourniquet », le « Danseur de Charleston », souvent des airs de rengaine. Psychanalystes à vos fiches ! Fouille en ta petite enfance !

M. — Je me rappelle les 31 décembre, à Lausanne, j'étais seul dans ma chambre, le soir, pendant que les adultes veillaient encore à l'étage en-dessous, et j'écoutais la musique des manèges de la Riponne...

J. — Bravo. Et maintenant, tes rapports avec le sexe d'en face : femmes sorcières, femmes mantes-religieuses, que l'on tient en respect à coup de chèques, l'amour lié à l'argent ; et les femmes tendres et maternelles. D'où cette crainte, cette terreur, dont seule la richesse peut nous protéger ; et d'où ce besoin d'affection douce ?

M. — Cela m'ennuie de chercher. Tiens, une idée, à propos de mes textes : je crois que le sérieux de l'homme ne tient pas devant la magie de la femme.

J. — Mais quel secret complexe révèlent donc tes évocations de femmes-Circé métamorphosant les mâles, tes comparaisons avec le monde des insectes ?

M. — Chansons que tout cela !

DIVERS

ARTS

L'Exposition de la Section des peintres et sculpteurs suisses de Paris, qui a eu lieu à l'Ambassade de Suisse du 6 au 14 décembre, s'est terminée par la remise du Prix Micheli aux peintres Charles Meystre et Jean Cornu et l'attribution du Prix Susse aux sculpteurs Adrien Liengme et Georges Schneider.

★ ★ ★

Numéro spécial du "Bund"

Nous signalons à tous nos lecteurs le numéro spécial que le « Bund » a consacré à la « France au Travail ». Nous félicitons le « Bund » d'avoir pris une telle initiative, dans la période riche de conséquences que nous vivons actuellement.

Suisses de Paris

Suisses de France

abonnez-vous

à votre Revue

« Le Messager Suisse
de France »

Prix annuel : 600 F

C.C.P. : 12.273.27

10, rue des Messageries,
Paris X^e